

S'identifier / Créer un compte

Rechercher une actu, un article



3633 = 16,5% de soutien
abonnés

À partir de 0,99 €

DOSSIERS TESTS PRIX DU NET FORUM LE BLOG

Accueil > Droit > Loi > Montebourg prépare des mesures pour réguler le monopole de Google



Montebourg prépare des mesures pour réguler le monopole de Google

On ne dit plus tête de Turc mais Google

En pleine fronde anti-Google par divers sites, groupes et médias français et allemands, le ministre de l'Économie Arnaud Montebourg a déclaré que la position dominante du moteur de recherche était un problème majeur en Europe. Au point que la France présentera d'ici peu des mesures pour réguler Google.

« L'Europe et la France deviennent des colonies numériques des États-Unis »

Dès qu'il s'agit d'aborder le secteur des télécoms ou encore celui d'internet, Arnaud Montebourg n'est jamais avare en phrases chocs. Et cela n'a pas manqué lors d'une interview accordée cette semaine à David contre Goliath, un collectif qui veut représenter les petites sociétés face aux grands groupes souvent coupables d'abus de position dominante et de manœuvres anti-concurrentielles. Au cours de cette interview, le locataire de Bercy a ainsi répondu à une question portant précisément sur l'importance gigantesque de Google dans le domaine de la recherche sur internet en Europe.

Pour le socialiste, la situation est telle qu'il ne peut « admettre que l'Europe et la France deviennent les colonies numériques des États-Unis ». Estimant que le secteur numérique favorisait les leaders et les monopoles, Montebourg a même affirmé que la position dominante de Google était un danger pour la nation, puisqu'elle « soulève des enjeux de souveraineté et de concurrence importants ».

Alors que certains comptent demander à la Commission européenne d'agir et pourquoi pas de démanteler Google afin de séparer ses activités de recherche de ses autres services, le ministre français pense que la solution se trouve dans la régulation. Et cela dépasse la simple phrase puisque des actions concrètes sont attendues : « Nous allons présenter dans les semaines qui viennent des mesures coordonnées en ce sens. Il en va de la souveraineté numérique de la France, tant du point de vue économique que sur des enjeux démocratiques. » Une petite phrase qui méritera des détails, qui pourraient être communiqués après les élections européennes.

Télécom : « le dogme pro-concurrentiel a conduit à des excès »

Outre Google, il a aussi été question au cours de cette entrevue du secteur des télécoms. Alors que le ministre milite depuis un moment pour un retour à trois grands opérateurs mobiles, il a ici pointé du doigt les conséquences néfastes de la concurrence, sans pour autant noter les baisses de prix favorables aux portefeuilles des Français. Fustigeant les plans sociaux passés et à venir dans le secteur, Montebourg souligne l'antagonisme entre un marché en progression et qui en même temps licencie. La faute, selon lui, au gouvernement de François Fillon et à l'ARCEP.

« On a organisé une concurrence dans ce secteur d'excellence, de manière non maîtrisée. Le régulateur sectoriel porte une lourde responsabilité dans la situation que nous connaissons aujourd'hui. C'est un exemple de cas où le dogme pro-concurrentiel a conduit à des excès après la phase où la remise en cause du monopole historique était effectivement nécessaire. »

Sa solution est évidemment toute trouvée : pousser les opérateurs à s'allier. Sans citer Bouygues Telecom ni Free Mobile, le ministre souhaite à tout prix « consolider notre industrie quand nos entreprises sont trop éparpillées », et même s'il se dit pour la concurrence, il n'oublie pas pour autant l'innovation et l'emploi.

Un décret renforçant la puissance de l'État en cas de rachat par une multinationale

Enfin, Arnaud Montebourg étant très actif, il vient il y a quelques heures à peine d'élargir un décret de 2005 portant sur l'aval obligatoire de l'État en vue de la prise de contrôle d'un groupe français par une société étrangère. Limité à la défense et la sécurité, ce décret, étendu suite à l'actualité portant sur Alstom, concerne cinq activités supplémentaires, à savoir l'approvisionnement énergétique (gaz, électricité, etc.), les réseaux et les services de transport, l'approvisionnement en eau, la protection de la santé publique et enfin les communications électroniques.

Ce dernier point, relativement large, pourrait par exemple avoir des conséquences sur les opérateurs télécoms français, ou encore certaines start-ups internet. « Avec ce décret, nous rééquilibrons le rapport de force entre les intérêts des entreprises multinationales et les intérêts des États, qui ne sont pas toujours alignés » a notamment analysé le socialiste.



Nil Sanyas

Journaliste, éditeur, créateur des LIDD, aime les interviews insolites et les tablettes tactiles (malgré leurs défauts). Essentiellement présent sur Google+.

Suivre @NilSanyas



14:42

Regarder l'émission



Dans l'œil de la vidéooverballisation
Par Xavier Berne, le 04/11/2013



Changer de nom : un passage délicat, des raisons différentes
Être un site libéré, tu sais c'est pas si facile

Les brèves

- Apple étend son programme de reprise aux iPad (6)
Much coins, very apples, wow
- Skype améliore la gestion du mode Snap de la Xbox One (2)
Enfin !
- Le Moto E de 4,3" sous Android 4.4 en précommande pour 119,90 € (11)
La guerre est ouverte
- BitTorrent Sync se met à jour sous Linux et FreeBSD (10)
Interface revue et corrigée

Toutes les brèves

Bons plans

- Sosh : deux mois de forfait offerts pour les nouveaux clients
Valable jusqu'au 12 juin
- Un objectif Tamron 18 - 200 mm XR Di II LD Asphérique pour Canon ...
Valable pendant 6 heures
- Un smartphone Galaxy Core 4G de 4,5 pouces : 159 €, via une ODR de 40 €
Valable jusqu'au 30 juin
- Livebox d'Orange : 9 € de remise pendant un an et deux mois offerts
Valable jusqu'au 1 juin

Tous les bons plans



Allez-vous attendre la dernière minute pour vos

S'identifier / Créer un compte

Toutes les marques citées sur Next Inpact appartiennent à leurs propriétaires resp
 Next Inpact : Mentions légales - Partenaires : Comparer forfaits mobiles - LesNumeriques - Personnaliser Windows - Forum Science
 Publiée le 15/05/2014 à 08:20

... de Next In
 ... logiciels
 Voir les résultats

Copyright © 2003 - 2014 PC Inpact SARL de presse. Marque déposée. Tous droits réservés. Nextinpact.com est un site de Next Inpact Network - Design par BtoWeb

Signaler

Envoyer

+1 31

Tweeter 47

Solutions

Recommander 49

Actu Précédente

Actu Suivante



Intel Core i7 2600K
 Processeur A partir de 289.98 €

Soutenez l'indépendance de Next INpact en devenant Premium

Tout le contenu de Next INpact sans pub

Et bien plus encore...



À partir de 0,99 €



Cube U35GT2

189,90 €



Cube U30GT2

269,90 €



MSI Z87-G45 GAMING

122,18 €



Canon Pixma MX395

50,62 €

Emploi

Chef de projet Ruby on Rails pour startup e-commerce
 [CDI] Urban Linker, Paris (75)

Développeur Front End Web & Mobile H/F
 [CDI] Steaw, Paris (75)

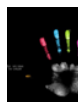
Stage développement web fullstack H/F
 [Stage] Disrupting, Paris (75)

Lead Développeur Data H/F
 [CDI] Wengo, Paris (75)

Poster une offre

Plus d'offres

Il y a 51 commentaires



INpactien

Optrolight Le jeudi 15 mai 2014 à 08:32:58
 Inscrit le jeudi 1 avril 10

#1

AAAAAAHHHHH Montebourg , du bruit encore du bruit. Qu'il faille faire attention aux droits de liberté et privée des européens face au services des géants d'Internet ok, mais les CNIL le font bien il me semble. Pour ce qui est de la concurrence, la commission européennes est attentive sur le sujet!!

Au lieu de vouloir faire de la sauvegarde sans réfléchir, faite de la création et de l'innovation !!!

Edité par optrolight le jeudi 15 mai 2014 à 08:33



INpactien

sum0 Le jeudi 15 mai 2014 à 08:48:01
 Inscrit le vendredi 12 février 10

#2

Notre pauvre Montebourg, on devrait l'appeler Don Quichotte 🍷



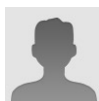
INpactien

TIRR Mohma Le jeudi 15 mai 2014 à 08:49:17
 Inscrit le lundi 20 septembre 10

#3

Pour le socialiste, la situation est telle qu'il ne peut « admettre que l'Europe et la France deviennent les colonies numériques des États-Unis ». Estimant que le secteur numérique favorisait les leaders et les monopoles, Montebourg a même affirmé que la position dominante de Google était un danger pour la nation, puisqu'elle « soulève des enjeux de souveraineté et de concurrence importants ».

Et pour Microsoft ? Non ? Le contrat openbar avec la défense ça ne le choque pas ?



INpactien

Soriatane Le jeudi 15 mai 2014 à 08:53:47
 Inscrit le vendredi 17 mai 13

#4

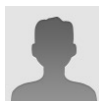
L'Europe et la France deviennent des colonies numériques des États-Unis

D'accord avec l'analyse, mais pas avec les conclusions.

Quand on demande au gouvernement de se bouger le cul pour choisir autres choses que les boîtes US, ils vous répondent non (cf l'affaire des Logiciels Libres dans l'éducation nationale ou l'histoire de la vente liée, le contrat OpenBar, ...). Combien de sites web du gouvernement ou des affaires publics utilisent les outils de Google (google analytics, google maps, ...).

Que le gouvernement balaye devant sa porte avant de faire des propositions de lois hypocrite 😞

Edité par Soriatane le jeudi 15 mai 2014 à 08:54



INpactien

Willy21a Le jeudi 15 mai 2014 à 09:02:43
 Inscrit le vendredi 5 avril 13

#5

« On a organisé une concurrence dans ce secteur d'excellence, de manière non maîtrisée. Le régulateur sectoriel porte une lourde responsabilité dans la situation que nous connaissons aujourd'hui. C'est un exemple de cas où le dogme pro-concurrentiel a conduit à des excès après la phase où la remise en cause du monopole historique était effectivement nécessaire. »

et la grande entente Orange SFR Bouygue ??? il l'oublie bien vite !!! si le reguleteur a mis de la concurrence (grand bien nous fasse) c'est tout simplement parcequ'il n'y en avait pas !!!
 le forfait RSA à 10€ pour 40 min et 30 sms negocier de grande lutte avec les operateurs !!!

S'identifier / [Créer un compte](#)



[Cliquez-ici pour vous connecter ou vous inscrire pour pouvoir participer aux commentaires.](#)

Il y a 51 commentaires